

## I- Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 15, Number 3, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701703ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701703ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

### ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Galarneau, H. (1984). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 15(3), 575–600. <https://doi.org/10.7202/701703ar>

# CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU\*

## I — Les relations extérieures du Canada

(avril à juin 1984)

### A — Aperçu général

Le Canada vivait au printemps la fin d'une ère politique avec le départ du premier ministre Pierre Trudeau qui dirigeait le pays depuis 1968, exception faite des quelques mois de règne conservateur en 1979-1980. M. Trudeau démissionnait en juin pour céder la place au nouveau chef élu par le Parti libéral du Canada, M. John Turner. Celui-ci avait lui-même été ministre dans le cabinet Trudeau qu'il avait quitté au milieu des années soixante-dix. Au cours des derniers jours de juin, John Turner devenait le dix-septième premier ministre du Canada et se donnait un cabinet de taille réduite par rapport à celui de son prédécesseur. M. Jean Chrétien, principal adversaire de M. Turner dans la course à la chefferie, devenait secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Francis Fox remplaçait au Commerce international, M. Gerald Regan, qui passait, pour sa part, à l'Énergie. MM. Jean-Jacques Blais et Marc Lalonde gardaient les portefeuilles de la Défense et des Finances dans le nouveau cabinet qui comptait par ailleurs quelques nouvelles figures<sup>1</sup>.

M. Trudeau participait donc au printemps à son dernier sommet des pays industrialisés. À Londres, il s'employait surtout à faire adopter une déclaration sur les relations Est-Ouest procédant de l'esprit de sa mission de paix, mettant en évidence la reprise du dialogue. Le Canada continuait d'autre part à réclamer au cours des rencontres internationales une baisse des taux d'intérêt américains et il proclamait encore l'importance de trouver une solution à la crise financière du tiers-monde. La situation centraméricaine recevait enfin une attention particulière, le Canada y déléguant son ministre des Affaires extérieures pour « prendre le pouls » de la région.

### B — La mission de paix du Premier ministre canadien

Le premier ministre Trudeau ne réussissait pas, avant son départ, à obtenir le vote unanime des Communes en faveur d'une résolution sur le désarmement. Pour conclure sa mission de paix entreprise l'automne dernier, le Premier ministre aurait aimé jouir de l'appui des trois partis représentés au Parlement pour faire pression sur les deux superpuissances afin qu'elles reprennent les négociations sur le contrôle des armements. Les néo-démocrates ayant refusé de promettre de voter pour un texte par lequel le Canada ne s'engagerait pas à interdire l'essai du missile Cruise au pays, le Premier ministre décidait de ne pas soumettre à la Chambre la résolution projetée.

\* *Documentaliste au C.Q.R.I.*

1. *Le Devoir*, 3 juillet 1984, p. 2.

C'est donc sans le soutien formel du Parlement que M. Trudeau écrivait aux présidents américain et soviétique en mai, comme il s'y était engagé plus tôt cette année, pour les prier de reprendre sans tarder leurs négociations. Dans ses lettres, le Premier ministre s'attachait principalement aux aspects techniques du contrôle des armements, suggérant des moyens propres à limiter la mobilité des missiles balistiques intercontinentaux ou à améliorer le contrôle des armements stratégiques<sup>2</sup>.

Cette entreprise marquait la fin de la mission de paix du Premier ministre, qui apportait d'autre part au printemps un soutien mitigé à une autre initiative de paix, celle des Quatre continents. M. Trudeau n'acceptait pas, en effet, d'apposer sa signature au bas du texte adopté par l'Inde, le Mexique, la Tanzanie, la Suède et la Grèce pour plaider en faveur de la paix et du désarmement. S'il disait approuver cette initiative qui rejoignait les grands principes qu'il avait lui-même défendus, le Premier ministre ne pouvait accepter les recommandations demandant aux puissances nucléaires d'arrêter la production, l'essai et le déploiement des armes nucléaires, estimant ces demandes contraires aux engagements du Canada envers l'OTAN. Compte tenu des événements récents dans le Golfe persique et en Amérique centrale, M. Trudeau reconnaissait toutefois que « la déclaration de ces dirigeants (est) tout aussi pertinente que la mienne l'était l'automne dernier », quoique peut-être moins précise disait-il<sup>3</sup>.

### C — Les politiques de défense

Le ministre de la Défense, M. Jean-Jacques Blais, participait à deux réunions ministérielles de l'OTAN en avril et en mai. Il se rendait en Turquie le 3 avril pour la réunion du Groupe des plans nucléaires et à Bruxelles à la mi-mai pour la session biannuelle du Comité des plans de défense. À Bruxelles, les alliés se sont efforcés de convaincre les Pays-Bas, qui hésitaient à s'engager à recevoir des missiles de croisière sur leur territoire, à rester fidèles à la décision de 1979. D'autre part, les ministres de la Défense adoptaient un programme de modernisation des armes conventionnelles et des mesures de renforcement de la défense conventionnelle de l'alliance, sur six ans<sup>4</sup>.

Les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN se réunissaient pour leur part à Washington du 29 au 31 mai. Cette réunion du Conseil de l'Atlantique Nord marquait le trente-cinquième anniversaire de l'Alliance. Au Canada, cet anniversaire avait été souligné un mois plus tôt par une déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans laquelle il réitérait le rôle essentiel de l'OTAN comme facteur de stabilité et de dissuasion<sup>5</sup>. Les ministres consacraient leur rencontre à une évaluation des relations Est-Ouest, à partir d'un rapport préparé par le secrétariat de l'OTAN, et à la position de l'Alliance sur la question du contrôle des armements. Les Alliés publiaient une déclaration en treize points sur les relations Est-Ouest, dans laquelle ils se disaient convaincus de l'existence d'intérêts communs entre les deux blocs, affirmation inscrite à la demande du Canada, déclarait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. M. MacEachen exprimait certaines réserves sur un passage de la déclaration accusant les Soviétiques de tenter de briser la solidarité occidentale;

2. *Le Devoir*, 16 mai 1984, pp. 1 et 10.

3. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 23 mai 1984, p. 10.

4. *Le Devoir*, 17 mai 1984, p. 5 et 18 mai 1984, p. 5.

5. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 4 avril 1984.

il préférerait mettre l'accent, disait-il, sur la volonté occidentale d'adopter une attitude positive à l'endroit du dialogue avec les Soviétiques<sup>6</sup>.

Les parlementaires des pays membres de l'OTAN tenaient également leur réunion du printemps à la fin mai, au Luxembourg. L'Association parlementaire canadienne de l'OTAN y présentait un rapport qui faisait état d'un certain scepticisme envers la sincérité des appels de Washington en faveur d'un contrôle des armements. Le rapport soulignait également l'existence de tensions potentielles au sein de l'Alliance, tensions découlant de l'importance plus grande accordée par les alliés européens que par les États-Unis au contrôle des armements<sup>7</sup>.

Du côté canadien, le ministre de la Défense annonçait le 8 mai l'approbation, par le Conseil du Trésor, du projet d'acquisition de nouvelles torpilles et d'un système de défense anti-torpilles américains pour la marine canadienne. Selon M. Jean-Jacques Blais, les nouvelles armes permettront au Canada de protéger sa souveraineté et de respecter ses engagements envers l'OTAN<sup>8</sup>.

## D — Les politiques d'aide humanitaire

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait au début du mois d'avril que le programme canadien d'aide alimentaire se chiffrerait aux environs de \$362,5 millions pour 1984-1985. De ce montant, \$132 millions sont affectés aux activités multilatérales, répartis comme suit: \$105 millions en denrées et \$20 millions en espèces au Programme alimentaire mondial et \$7 millions à la Réserve alimentaire internationale de crise. L'aide alimentaire bilatérale disposera de \$194,5 millions qui iront en grande partie aux pays africains. Deux ONG canadiennes, la Banque de céréales vivrières et le Programme du lait écrémé en poudre, recevront \$8,5 millions et \$4,5 millions. Enfin, le Canada réserve \$23 millions pour les situations d'urgence<sup>9</sup>.

En 1983-1984, le budget d'aide alimentaire était de \$336 millions. Sept pour cent de ce montant, soit \$24,6 millions, avait été consacré à l'envoi de produits canadiens de la pêche aux pays du tiers monde<sup>10</sup>.

## E — Organisations et rencontres internationales

### 1 — LE CANADA ET LE SYSTÈME MULTILATÉRAL

Le premier ministre Pierre Trudeau, dans l'un de ses derniers discours en tant que chef du gouvernement canadien, soulignait l'importance, pour le Canada et pour l'ensemble de la communauté internationale, de reconnaître l'interdépendance économique de tous les pays du monde. M. Trudeau, qui s'adressait à l'*American Newspapers Publishers Association* réunie en congrès à Montréal, affirmait que les gouvernements doivent s'adapter au changement des structures économiques de façon à encourager la coopération internationale et éviter ainsi la désintégration du système économique multilatéral qui est, selon lui, le garant de l'alliance

6. *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> juin 1984, p. 9; pour un résumé de la déclaration, voir ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 12, no. 26 (27 juin 1984), p. 3.

7. *The Globe and Mail*, 25 mai 1984, pp. 1 et 2.

8. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no. 38/84*, 8 mai 1984.

9. ACDI, *Communiqué no. 84-24*, 5 avril 1984.

10. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 84-33*, 15 mai 1984.

des pays démocratiques. C'est particulièrement le cas du Canada, poursuivait M. Trudeau, qui doit, pour préserver son indépendance politique, oeuvrer au renforcement du système multilatéral et à son dynamisme. Si l'interdépendance des économies canadienne et américaine constitue une réalité qui ne peut être renversée, ajoutait le Premier ministre, elle peut toutefois être modelée, et les Canadiens peuvent trouver des contrepoids à l'influence américaine sans cesser de coopérer avec leur voisin du Sud<sup>11</sup>.

## 2 - RENCONTRES ÉCONOMIQUES MULTILATÉRALES

Les 12 et 13 mai, les ministres du Commerce de la CEE, du Canada, du Japon, de la Suède, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Inde, du Brésil, du Mexique, des Philippines, de la Corée du Sud et de la Yougoslavie se rendaient à Washington, à l'invitation du représentant américain au Commerce, afin de discuter de façon informelle de la proposition américaine de tenir de nouvelles négociations commerciales. Le ministre canadien du Commerce international, Gerald Regan, déclarait à cette occasion que le Canada était d'accord pour entreprendre de nouvelles négociations du GATT, mais que les travaux préliminaires n'étaient pas encore complétés. Selon lui, il faut permettre aux groupes d'études préparatoires instaurés au cours des négociations ministérielles du GATT en 1982 de compléter leur tâche<sup>12</sup>.

D'autre part, une nouvelle rencontre quadrilatérale réunissait les 28 et 29 juin les ministres du Commerce du Canada, des États-Unis, de la CEE et du Japon à Erbach, en Allemagne de l'Ouest, qui se penchaient une fois de plus sur les problèmes de commerce international et la question du protectionnisme<sup>13</sup>.

## 3 - LE CONSEIL INTERNATIONAL DU BLÉ

Le Canada était l'hôte, à la fin juin, de la centième séance du Conseil international du Blé. Le Conseil, dont le siège est à Londres, cherche à faciliter le commerce des céréales. Des délégués de soixante pays membres du Conseil et des représentants de pays non membres participaient à la séance. Le gouvernement canadien avait également organisé un symposium anniversaire spécial, le « Forum du centenaire », où il avait convié les participants à la réunion du Conseil ainsi que des représentants de producteurs de céréales et d'organisations commerciales internationales.

Dans son allocution à la centième séance du Conseil, le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, se disait heureux que « les objectifs du Conseil international du Blé s'allient parfaitement à ceux du Conseil mondial de l'alimentation » qu'il préside. M. Whelan déclarait d'autre part que les organismes internationaux devaient s'attaquer maintenant au problème de la distribution des céréales. En effet, si la production céréalière mondiale est suffisante pour nourrir tous les êtres humains, 450 millions d'êtres humains souffrent de malnutrition.

Le problème, disait-il, n'est donc pas de cultiver de plus grandes quantités de céréales mais plutôt de les distribuer et de montrer aux autres comment atteindre la sécurité alimentaire<sup>14</sup>.

11. John GRAY, *The Globe and Mail*, 3 mai 1984, p. 8.

12. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 14 mai 1984, p. 1B1.

13. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 99*, 28 juin 1984.

14. Ministère de l'Agriculture, *Projet d'allocution à l'occasion de la centième séance du Conseil international du Blé, à Ottawa*, 28 juin 1984, p. 2; Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 84/73*, 4 mai 1984.

#### 4 – LE CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION

La dixième séance ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation avait lieu à la mi-juin à Addis-Abeba, en Éthiopie. Les participants se sont penchés sur l'examen de trois thèmes: l'évaluation de la situation de la dernière décennie, les problèmes alimentaires de l'Afrique et le renouvellement des engagements du Conseil en vue de l'éradication de la faim dans le monde. Le ministre canadien de l'Agriculture et président du Conseil, M. Eugene Whelan, s'adressait aux membres du Conseil pour dresser en premier lieu le bilan de ses activités à titre de président. La visite de treize pays, des rencontres avec le pape Jean-Paul II et le secrétaire général des Nations Unies et la participation à la Conférence de la FAO ont été au nombre de ces activités. M. Whelan suggérait par la suite au Conseil de faire porter ses efforts vers le domaine de la répartition de la nourriture aux plus pauvres, puisque la production alimentaire globale s'est accrue sans que ne soit diminué le nombre des victimes de malnutrition. Il proposait un certain nombre d'avenues, comme l'examen des politiques nationales de tarification des aliments, l'amélioration des conditions des marchés mondiaux des produits agricoles, la prise de position active contre l'aide alimentaire lorsque celle-ci a un effet négatif – elle ne se justifie qu'en cas d'urgence disait-il, et lorsqu'elle se veut un instrument de développement – et la promotion d'une répartition plus équitable des terres, de la richesse et de l'information<sup>15</sup>.

#### 5 – LE FMI

Le ministre canadien des Finances, M. Marc Lalonde, était à Washington à la mi-avril pour participer aux réunions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Le 12, M. Lalonde rencontrait le secrétaire américain au Trésor et le président de la *Federal Reserve Board* américaine. À la suite de ces entretiens, le ministre canadien déclarait que le Canada avait reçu l'assurance que les taux d'intérêt américains ne connaîtraient pas de hausse importante à court terme<sup>16</sup>. Une étude du FMI rendue publique le même jour recommandait une baisse des déficits budgétaires des gouvernements américain, canadien et d'autres pays encore, ces déficits constituant une menace à la reprise mondiale<sup>17</sup>.

M. Lalonde participait à la réunion du Comité intérimaire du FMI qui se penchait une fois de plus sur la situation financière des pays en développement et sur les chances de reprise économique. Le ministre canadien s'est fait le partisan, avec d'autres pays occidentaux, d'une augmentation modérée de l'allocation des droits de tirage spéciaux face aux demandes d'une augmentation beaucoup plus importante de la part des pays en développement. Enfin, le Comité de développement conjoint du FMI et de la Banque mondiale discutait du financement de l'Agence internationale pour le développement (AID)<sup>18</sup>.

#### 6 – L'OCDE

Les ministres des Affaires extérieures et des Finances participaient les 17 et 18 mai à la réunion du Conseil de l'OCDE, à Paris. Le Conseil se choisit un nouveau secrétaire général, poste pour lequel le Canada avait proposé la candidature de son ministre des Finances, M. Marc Lalonde. M. Lalonde se retirait toutefois de la course et le Canada se ralliait au consensus général entourant le candidat français, M. Jean-Claude Payé. Celui-ci remplacera

15. Ministère de l'Agriculture, *Projet d'allocation à prononcer par l'honorable Eugene F. Whelan, président du Conseil mondial de l'alimentation, à l'occasion de l'ouverture de la dixième séance ministérielle du Conseil, à Addis-Abeba, Éthiopie*, 11 juin 1984.

16. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 13 avril 1984, p. B6.

17. *Le Devoir*, 13 avril 1984, p. 1.

18. *Le Devoir*, 13 avril 1984, p. 9.

M. Émile Van Lennep à la tête de l'OCDE à partir du mois d'octobre prochain. M. Lalonde n'avait reçu l'appui que de la Norvège, de la Suède et de l'Australie, les États-Unis et la plupart des États européens soutenant M. Payé<sup>19</sup>.

Les discussions consacrées aux politiques nécessaires à assurer le maintien d'une reprise économique sans inflation ont conclu à l'importance du maintien des lois du libre marché et à une discipline monétaire et financière stricte. Le ministre Lalonde a exprimé le sentiment général en déclarant en entrevue que les taux d'intérêt réels devraient diminuer. Cette fois encore, les pays occidentaux réclamaient des États-Unis une baisse des taux d'intérêt et du déficit budgétaire<sup>20</sup>.

Le ministre canadien des Affaires extérieures soulignait pour sa part devant ses partenaires de l'OCDE la nécessité d'aider financièrement les pays en développement, à moyen et à long termes, et l'importance de préserver et de renforcer l'ouverture du système multilatéral d'échanges, tant en résistant à la tentation des mesures protectionnistes qu'en améliorant l'accès des produits des pays en développement aux marchés des pays développés. Il se disait enfin heureux du Réexamen de la Déclaration de 1976 de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales et annonçait que le Canada entreprendrait le processus officiel d'adhésion – avec certaines réserves cependant – à un autre instrument de l'OCDE en matière d'investissement, auquel il n'avait pas encore adhéré, le code de libéralisation des mouvements de capitaux<sup>21</sup>.

#### 7 – LE SOMMET DE LONDRES

Le premier ministre Trudeau, accompagné de ses ministres des Affaires extérieures et des Finances, participait au dixième sommet des pays industrialisés qui se tenait à Londres du 7 au 9 juin. M. Trudeau se rendait à Londres avec l'intention de défendre d'une part une approche plus souple des problèmes de sécurité entre l'Est et l'Ouest et d'autre part, la recherche de solutions au problème de l'endettement des pays du tiers monde. Avant d'arriver à Londres, le Premier ministre avait déclaré, à la suite d'un entretien avec son homologue français à Paris, que des progrès devaient être accomplis pour soulager les problèmes financiers du tiers monde afin d'éviter l'éclatement d'une crise, crise qui pourrait par exemple prendre la forme d'un cartel des pays endettés qui refuseraient simplement de rembourser leur dette<sup>22</sup>.

Trois documents ont été rendus publics par les participants au sommet qui, comme ils le font depuis quelques années, ont discuté à la fois des grands problèmes politiques internationaux et de la situation économique mondiale: une « Déclaration sur les valeurs démocratiques », une déclaration sur les relations Est-Ouest et une déclaration finale. La première affirme l'engagement des Sept en faveur de la liberté, de la démocratie et de la liberté d'expression ainsi qu'en faveur de la coopération avec tous les pays, quel que soit leur système économique, social ou politique, dans le respect de leur indépendance, et leur rejet de l'usage de la force comme moyen de régler les différends<sup>23</sup>. Le second document, sur les relations Est-Ouest, met l'accent sur les intérêts communs des deux blocs. Le texte, présenté par le Premier ministre canadien, fut accepté avec quelques modifications. Cette déclaration, disait M. Trudeau:

19. Ann DUNCAN, *The Globe and Mail*, 18 mai 1984, p. 1; *Le Devoir*, 18 mai 1984, p. 11.

20. *Le Devoir*, 18 mai 1984, p. 11 et 19 mai 1984, p. 24.

21. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 17 mai 1984.

22. Norma GREENAWAY, *The Globe and Mail*, 6 juin 1984, p. 3.

23. *Le Devoir*, 9 juin 1984, p. 1.

est une bonne base sur laquelle s'appuyer pour réduire les tensions et en arriver éventuellement à reprendre non seulement le dialogue mais aussi les négociations (sur le désarmement)<sup>24</sup>.

Le Premier ministre canadien était particulièrement heureux de souligner que là où la déclaration de Williamsburg avait adopté la ligne dure, le sommet de Londres lançait un appel au dialogue.

La déclaration finale souligne l'intention des Sept de soutenir une stratégie de croissance non-inflationniste reposant sur une réduction des dépenses publiques et sur une politique monétaire et budgétaire prudente et rigoureuse. Les chefs d'État et de gouvernement se disaient convaincus de l'importance de lutter contre l'inflation et contre le protectionnisme. Ils déclaraient vouloir adopter des politiques propres à faire baisser les taux d'intérêt; ici encore, les États-Unis durent faire face à la demande de leurs partenaires de voir baisser leur taux d'intérêt. À la suite d'une rencontre des ministres des Finances pendant la tenue du sommet, le ministre Lalonde se disait frustré du peu de progrès accompli auprès des États-Unis sur cette question<sup>25</sup>. Les Sept s'engageaient par ailleurs à consulter leurs partenaires du GATT pour discuter de la possibilité d'entreprendre de nouvelles négociations commerciales multilatérales. Enfin, ils se mettaient d'accord sur un certain nombre de mesures propres à soulager les pays endettés: renégociation de la dette à long terme du pays comme le Mexique, coopération accrue entre le FMI et la Banque mondiale, possibilité de trouver de nouveaux arrangements avec les banques commerciales et les banques centrales pour alléger le fardeau que font peser des taux d'intérêt élevés sur le service de la dette, etc.<sup>26</sup>.

## F — Les relations canado-américaines

Le congrès à la chefferie libéral et la perspective d'élections fédérales dans un avenir prochain suscitaient à la fin mai les commentaires de l'ambassadeur américain au Canada, M. Paul Robinson, sur le futur gouvernement canadien. Qu'il soit libéral ou conservateur, ce gouvernement contribuera à un dégel des relations canado-américaines, estimait l'ambassadeur Robinson. Parce que MM. Mulroney, Turner ou Chrétien ont une bonne connaissance du milieu des affaires, M. Robinson concluait que les politiques du prochain gouvernement canadien iraient dans le sens de l'idéologie de l'administration Reagan; il prédisait surtout que ce gouvernement ferait marche arrière dans le dossier des politiques nationalistes et que les États-Unis et le Canada entreraient dans une des périodes les plus « coopératives » de l'histoire récente<sup>27</sup>.

Le même contexte électoral amenait le chef du Parti conservateur du Canada, M. Brian Mulroney, à Washington en juin. Il y rencontrait le président Reagan, le secrétaire au Commerce, le secrétaire d'État, le vice-président et le secrétaire au Trésor avec lesquels il discutait notamment des pluies acides, des problèmes reliés au commerce de l'acier et du rétablissement du dialogue avec l'URSS<sup>28</sup>. Le chef du Parti conservateur s'était par ailleurs adressé en mai à l'*American Newspapers Publishers Association* et y avait proposé la création de secrétariats permanents aux États-Unis et au Canada, chargés de trouver des solutions aux problèmes bilatéraux. Cette suggestion avait toutefois été rejetée par la suite par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada<sup>29</sup>.

24. *Le Devoir*, 11 juin 1984, p. 1.

25. Peter COOK, *The Globe and Mail*, 9 juin 1984, p. 1.

26. *Idem*, 11 juin 1984, p. 10.

27. *The Globe and Mail*, 29 mai 1984, pp. 1 et 2.

28. *Le Devoir*, 22 juin 1984, pp. 1 et 10.

29. *Le Devoir*, 2 mai 1984, p. 2.



Les interactions entre les deux pays se rattachaient en bonne partie aux questions commerciales au cours du trimestre. Les États-Unis et le Canada poursuivaient leurs discussions relatives au libre-échange sectoriel, le Canada protestait des résultats de l'enquête de la Commission du Commerce international américaine sur les produits d'acier, etc.. Les questions frontalières, notamment l'ouverture de la procédure orale devant la Cour internationale de justice concernant la frontière du Golfe du Maine, ainsi que la signature du traité sur la rivière Skagit, les consultations relatives au projet de dérivation Garrison et les protestations canadiennes devant l'intention des États-Unis de permettre l'exploration gazière et pétrolière dans une zone contestée, occupaient également les deux pays.

#### 1 - LA RENCONTRE TRIMESTRIELLE DES RESPONSABLES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les 1<sup>er</sup> et 2 avril, le secrétaire d'État canadien aux affaires extérieures et le secrétaire d'État américain se rencontraient pour discuter de questions bilatérales. Le dossier des pluies acides et la dispute canado-américaine sur la pêche au saumon furent au nombre des sujets abordés par MM. Shultz et MacEachen, qui signèrent d'autre part un traité concernant la rivière Skagit. L'entente intervenue entre les deux parties règle le problème de l'inondation de la vallée de la rivière Skagit, en Colombie-Britannique, qu'aurait entraînée le rehaussement d'un barrage dans l'État de Washington. Conclu pour une période de 80 ans, le traité prévoit que la Colombie-Britannique fournira à la ville de Seattle de l'électricité en quantité équivalente à ce que lui aurait rendu disponible le rehaussement du barrage Ross. Des accords Colombie-Britannique-Seattle et Canada-Colombie-Britannique complètent le traité canado-américain. Le 31 mai, le gouvernement canadien déposait aux Communes le projet de loi de mise en oeuvre du traité<sup>30</sup>.

Le voyage que devait effectuer en Amérique centrale le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures fut également abordé par MM. Shultz et MacEachen. Ce dernier aurait répondu par la négative à la demande américaine d'ajouter le Savador à son itinéraire, qui comptait le Nicaragua. M. MacEachen déclarait toutefois en conférence de presse qu'il avait averti les dirigeants nicaraguayens de baisser le ton de leurs critiques à l'endroit des États-Unis<sup>31</sup>.

#### 2 - LE LIBRE-ÉCHANGE SECTORIEL

À l'occasion d'un séminaire sur les relations canado-américaines de la *Brookings Institution* de Washington, à la mi-avril, plusieurs participants se sont déclarés en faveur d'une approche plus générale du libre-échange entre les deux pays que le libre-échange sectoriel dont il est question actuellement. Les partisans d'un arrangement général comptaient entre autres le représentant américain au Commerce, le président de la Banque du Canada et le président de la *Canada Development Investment Corporation*<sup>32</sup>.

Un premier appui à l'idée du libre-échange sectoriel venait du Congrès américain en mai. Le Comité des Finances du Sénat se prononçait en effet en faveur de négociations sur le sujet avec le Canada, ce qui était considéré comme une victoire politique importante pour le représentant au Commerce, M. William Brock, et bien qu'il ne s'agisse que d'une étape du processus législatif nécessaire pour que l'administration américaine obtienne le mandat d'entreprendre des négociations formelles<sup>33</sup>.

30. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 57*, 2 avril 1984, et *Communiqué no. 91*, 1<sup>er</sup> juin 1984.

31. Patrick MARTIN, *The Globe and Mail*, 3 avril 1984, p. 2.

32. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 11 avril 1984, p. B2.

33. *Idem*, p. B6.

M. Brock et le ministre canadien du Commerce international, M. Gerald Regan, tenaient le 6 juin une nouvelle séance de discussion sur le libre-échange sectoriel. Les deux hommes déclaraient alors qu'il ne fallait pas s'attendre, dans le contexte d'élections dans les deux pays, à des résultats rapides. M. Brock se disait toutefois optimiste quant à la conclusion prochaine d'une entente sur le secteur agricole. Il rejetait d'autre part toute possibilité d'entente sur l'acier, que M. Regan avait plus tôt mis au nombre des secteurs à l'étude<sup>34</sup>.

### 3 - LES AUTRES QUESTIONS COMMERCIALES

Le 12 juin, la Commission américaine du commerce international (ITC) jugeait que les importations aux États-Unis de certains produits d'acier portaient préjudice aux producteurs américains. Le ministre canadien du Commerce international se disait « extrêmement déçu » de la décision, et affirmait son intention d'en discuter avec M. William Brock. M. Regan annonçait également la création d'un groupe de travail qui étudierait une stratégie de protection des intérêts canadiens. Des exportations canadiennes de près d'un milliard de dollars pourraient être touchées advenant l'imposition de mesures protectionnistes par les États-Unis. Une décision à cet effet devrait être prise à la fin de l'été<sup>35</sup>. L'administration américaine s'était toutefois déclarée opposée à toute mesure législative qui fixerait des quotas aux importations d'acier par les voix de MM. Malcolm Baldrige et William Brock qui témoignaient le 2 mai devant un comité de la Chambre des représentants<sup>36</sup>. La CEE et le Japon, dont les exportations souffriraient également de la prise de mesures de restrictions par les États-Unis, défendaient leur cause avec le Canada devant l'ITC en mai et juin. Le ministre Gerald Regan considérait que les États-Unis pouvaient protéger leur industrie sans pénaliser les exportations canadiennes et soulignait l'intention du Canada de tout tenter, y compris de demander des compensations, pour empêcher l'adoption de mesures protectionnistes<sup>37</sup>.

Les représentants américains et canadiens se rencontraient d'autre part au début d'avril pour discuter de l'industrie du camionnage et plus particulièrement de la question de l'accès au marché américain pour les camionneurs canadiens, qui avait fait l'objet d'un litige en 1982. Les États-Unis cherchent surtout à obtenir une déréglementation de l'industrie canadienne dans ce dossier<sup>38</sup>.

Les 26 et 27 avril, des discussions avaient lieu à Washington sur le contrôle de la fuite des technologies sensibles vers l'Est. Le Canada avait demandé que les procédures de contrôle des deux pays soient passées en revue afin de rassurer les États-Unis sur l'efficacité des contrôles qu'il exerce. Le Canada cherchait ainsi à éviter que les États-Unis étendent aux compagnies américaines installées au Canada les contrôles qu'il exige pour l'exportation de biens à haute technologie<sup>39</sup>.

Les deux pays concluaient d'autre part le 20 juin une entente sur l'augmentation du trafic aérien entre villes de moyenne importance du Canada et des États-Unis. Le ministre canadien des Transports qualifiait cette entente de « déblocage majeur dans nos discussions avec les États-Unis, le premier depuis dix ans ». Il attribuait ce déblocage à la nouvelle politique canadienne de « libéralisation » du transport aérien<sup>40</sup>.

34. *Le Devoir*, 7 juin 1984, p. 1.

35. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 96*, 13 juin 1984.

36. Oscar ROJO, *The Globe and Mail*, 3 mai 1984, p. B3.

37. *Le Devoir*, 26 juin 1984, p. 16; David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 26 juin 1984, p. B1.

38. Cecil FOSTER, *The Globe and Mail*, 9 avril 1983, p. 1B5.

39. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 26 avril 1984, p. B1.

40. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 21 juin 1984, p. 1.

Enfin, le gouvernement américain faisait campagne dans le but d'inciter les manufacturiers et les hommes d'affaires à se tourner vers le marché canadien. Le département du Commerce, dans une offensive baptisée « Canada Year », entreprenait une série de conférences et publiait une brochure vantant les débouchés commerciaux qu'offre le Canada, premier marché d'exportation pour les produits américains<sup>41</sup>.

#### 4 – LE DIFFÉREND SUR LA FRONTIÈRE MARITIME DANS LE GOLFE DU MAINE

La procédure orale de l'affaire de la délimitation de la frontière maritime dans le Golfe du Maine s'ouvrait le 2 avril à La Haye, devant la Cour internationale de Justice. Les États-Unis et le Canada se disputent la juridiction du Banc Georges, au large des côtes de la Nouvelle-Écosse et du Massachusetts, où se chevauchent les zones de pêche de 200 milles des deux pays. Le Canada revendique la moitié, et les États-Unis la totalité, de ces hauts fonds marins riches en ressources halieutiques et en ressources potentielles en hydrocarbures. Le ministre canadien de la Justice, M. Mark MacGuigan, prononçait la déclaration d'ouverture au nom du Canada et soulignait l'importance de l'enjeu pour le Canada :

Quelle que soit l'issue du procès, les États-Unis ne cesseront pas d'être présents sur le Banc de Georges, puisque la ligne canadienne leur en laisse plus de la moitié. Si la Cour devait faire droit à la revendication des États-Unis, toutefois, le Canada serait du même coup évincé du Banc. Les pêcheurs canadiens se verraient interdire ce lieu de pêche traditionnel dont ils dépendent aujourd'hui et dont ils ont dépendu depuis nombre d'années. Les permis Offshore canadiens délivrés de longue date se retrouveraient sans valeur du jour au lendemain. Pour le Canada et plus particulièrement pour la Nouvelle-Écosse ce résultat serait lourd de conséquences. Aucune décision de la Cour ne peut avoir pareil effet aux États-Unis.

M. MacGuigan rappelait que les deux pays avaient conclu, en 1979, un accord de pêche à la suite d'un compromis sur cette question mais que les États-Unis n'avaient pas ratifié l'accord. La déclaration du ministre canadien soulignait abondamment l'iniquité et l'excès de la revendication américaine<sup>42</sup>. Les États-Unis présentaient la semaine suivante leur point de vue à la Cour. Ils mettaient l'accent sur leurs droits historiques sur le Banc Georges, les pêcheurs américains s'y rendant depuis 1820, les Américains se préoccupant depuis le début des années soixante de l'exploitation des réserves de pétrole et de gaz, etc.<sup>43</sup>

#### 5 – AUTRES QUESTIONS

Les consultations bilatérales entre les hauts fonctionnaires canadiens et américains chargés de trouver des solutions mutuellement acceptables au sujet du projet américain de dérivation de la rivière Garrison se poursuivaient au printemps. Le groupe consultatif se réunissait le 25 avril à Washington et les résultats des discussions étaient jugés « fort positifs » par la délégation canadienne<sup>44</sup>.

Le Canada tentait sans succès en mai de faire assouplir les mesures imposées à la frontière américaine aux travailleurs canadiens se rendant aux États-Unis pour la récolte du blé. Des mesures mises en application pour la première fois cette année ne permettent l'accès

41. *The Globe and Mail*, 29 mai 1984, p. B20.

42. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 84/47*, 16 mars 1984, et *Communiqué no. 84/56*, 2 avril 1984.

43. *Le Devoir*, 12 avril 1984, p. 6.

44. Voir la déclaration du secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national sur la dérivation Garrison, ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 8 mai 1984, qui fait le point sur l'état du dossier.

aux États-Unis à ces travailleurs saisonniers que si preuve est faite qu'aucun travailleur américain n'est disponible pour la récolte<sup>45</sup>.

Dans une note envoyée le 14 mai, le Canada protestait auprès de Washington à la suite d'un avis public paru dans le *Federal Register* du 30 mars par lequel le département américain de l'Intérieur proposait l'action de concessions pour l'exploration gazière et pétrolière sur le plateau continental de la côte nord de la Colombie-Britannique. Le Canada, qui considère qu'une partie du sous-sol marin du territoire situé entre la pointe sud de l'Alaska et la Colombie-Britannique lui appartient, accusait les États-Unis d'empiéter sur ses droits de souveraineté. Le Quotidien *The Globe and Mail* rapportait qu'une note avait déjà été envoyée, le 2 mai, concernant une procédure semblable dans la mer de Beaufort<sup>46</sup>.

On apprenait à la fin mai qu'un avion militaire américain portant un numéro d'identification canadien et transportant des munitions destinées aux guerilleros anti-sandinistes s'était écrasé le 24 mars au Costa Rica. Bien que cet incident ait fait l'objet d'une demande de renseignements supplémentaires auprès du département d'État américain de la part de l'ambassade canadienne aux États-Unis, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne considérait pas l'affaire importante, estimant qu'elle n'aurait pas de conséquence négative sur la réputation canadienne puisqu'il est bien connu, disait M. MacEachen, que le Canada ne joue aucun rôle de la sorte dans cette région<sup>47</sup>.

## G — Le Canada et l'Europe occidentale

### 1 — LA CEE

Les représentants du Canada et de la Communauté économique européenne se rencontraient à Bruxelles les 7 et 8 juin pour discuter des différends commerciaux qui opposent les deux communautés. Le Canada y soulevait la question de l'arrêt des importations européennes de peaux de bœufs phoques, demandant la tenue de consultations avant que ne soit prise la décision de renouveler l'interdiction, qui expire en 1986. La CEE proposait d'autre part au Canada d'augmenter de 135,000 tonnes le quota en franchise de douane qu'elle avait octroyé en janvier pour les importations de papier journal canadien. Le Canada n'était cependant pas satisfait de cette augmentation puisqu'il cherche à obtenir des garanties de stabilité pour ses exportations. Il s'en remettait au jugement du GATT, qu'il avait chargé d'étudier la question au trimestre dernier. La CEE exprimait de son côté au cours de ces consultations son opposition au renouvellement des quotas canadiens sur les importations de chaussures, qui devaient être levés à la fin de 1984 mais que le gouvernement décidait au printemps de maintenir jusqu'en mars 1986. La CEE a l'intention de se plaindre au GATT de la décision canadienne touchant ses exportations de chaussures, ainsi que des prix trop élevés auxquels sont vendus au Canada le vin, la bière et les alcools européens<sup>48</sup>.

### 2 — LA BELGIQUE

Le ministre belge du Commerce extérieur, M. André Kempinaire, accompagné d'une trentaine d'hommes d'affaires de son pays, séjournait au Canada en avril. Il visitait Ottawa, Toronto, Québec et Montréal. Dans la capitale fédérale, M. Kempinaire rencontrait les ministres du Commerce international et des Communications, avec qui il était question des

45. *The Globe and Mail*, 9 mai 1984, p. B3.

46. William JOHNSON, *The Globe and Mail*, 15 mai 1984, pp. 1 et 2; *Le Devoir*, 15 mai 1984, p. 20.

47. *The Globe and Mail*, 29 mai 1984, p. 5 et 31 mai 1984, p. 11.

48. *The Globe and Mail*, 9 juin 1984, p. B2; *Le Devoir*, 9 juin 1984, p. 15.

relations commerciales bilatérales. À Montréal, M. Kempinaire prononçait un discours devant la Chambre de commerce belge-luxembourgeoise du Canada, qui fêtait son cinquantième anniversaire. Il y déclarait notamment que Montréal constituait, pour la Belgique, une « tête de pont pour l'ensemble nord-américain ». Il déplorait toutefois la baisse de la part des échanges commerciaux belgo-canadiens par rapport à leurs échanges avec d'autres pays, et incitait les entreprises des deux pays à coopérer dans les domaines de la bureautique, de la chimie biologique, du matériel de transport en commun et dans le secteur financier<sup>49</sup>.

### 3 - LA FRANCE

Le ministre français de l'Agriculture, M. Michel Rocard, était de passage à Ottawa le 30 avril. Il était reçu par son homologue canadien, Me Eugene Whelan, qui espérait voir une augmentation des échanges commerciaux entre la France et le Canada, et particulièrement des échanges de produits agro-alimentaires. En 1983, les exportations agricoles canadiennes vers la France se sont chiffrées à \$72,5 millions alors que les importations canadiennes de produits agricoles français étaient de \$54,4 millions<sup>50</sup>.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendait pour sa part à Paris en mai pour discuter de questions bilatérales avec le ministre français des Relations extérieures, M. Claude Cheysson. M. MacEachen rapportait que les deux hommes s'étaient entendus pour se rencontrer au moins une fois l'an à l'avenir. MM. Cheysson et MacEachen ont notamment discuté de la question de la zone économique des îles St-Pierre-et-Miquelon. Les négociations entre les deux pays au sujet de ces îles avaient été suspendues dix jours plus tôt, et doivent reprendre à l'automne. La France réclame une zone économique de deux cents milles au large des îles, alors que le Canada ne lui en veut reconnaître que douze milles. M. MacEachen déclarait après avoir vu Claude Cheysson que les deux pays préféraient toujours tenter de trouver un terrain d'entente plutôt que de s'adresser à la Cour de La Haye<sup>51</sup>.

Enfin, M. Jean-Luc Pépin, ministre d'État aux Relations extérieures, se rendait à Saint-Malo à l'occasion des fêtes du 450<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada. Il passait également à Rennes, pour participer à un colloque de l'Association française des études canadiennes, et à Paris<sup>52</sup>. Le Premier ministre canadien se rendait lui aussi en France, pour assister aux cérémonies du 6 juin célébrant le 40<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement de Normandie. Les présidents américain et français, la reine Elizabeth d'Angleterre et les souverains de Belgique et de Norvège étaient aussi présents à cette occasion. La veille, M. Trudeau avait rencontré le premier ministre Mauroy, avec qui il avait discuté de la situation mondiale et des préoccupations communes de la France et du Canada quant à l'endettement du tiers monde<sup>53</sup>.

Enfin, le Premier ministre français avertissait à la fin juin le nouveau premier ministre Turner qu'il ne pourrait se rendre comme prévu au Canada en juillet. La situation politique en France empêchait le Premier ministre de quitter le pays à ce moment<sup>54</sup>.

49. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 60*, 9 avril 1984; *Le Devoir*, 14 avril 1984, p. 13.

50. Ministère de l'Agriculture, *Projet d'allocation à prononcer à l'occasion d'un banquet donné en l'honneur du ministre de l'Agriculture de France, M. Michel Rocard, à Ottawa*, 30 avril 1984.

51. Ann DUNCAN, *The Globe and Mail*, 21 mai 1984, p. 9; *Le Devoir*, 10 mai 1984, p. 4.

52. *Le Devoir*, 10 avril 1984, p. 20.

53. Denis LESSARD, *Le Devoir*, 6 juin 1984, pp. 1 et 10.

54. *La Presse*, 2 juillet 1984, cité par *L'Argus*, 4 juillet 1984, p. 8.

#### 4 – LA GRANDE-BRETAGNE

Le ministre britannique du Commerce extérieur, M. Paul Channon, était à Ottawa le 2 mai après avoir visité Québec et Toronto. Il y rencontrait son homologue canadien, M. Gerald Regan, avec qui il s'entretenait d'un certain nombre de questions économiques et commerciales. En entrevue, le ministre se faisait critique envers l'Agence d'examen de l'investissement étranger (FIRA) qui demeure une entrave à l'investissement étranger disait-il, même si elle accepte plus de 90% des demandes d'investissement extérieur<sup>55</sup>.

Un colloque sur les relations entre le Canada et le Royaume-Uni parrainé par le ministère des Affaires extérieures et organisé par le *Centre for Foreign Policy Studies* de l'Université Dalhousie d'Halifax se tenait dans cette ville les 12 et 13 mai. Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures et des représentants du gouvernement britannique y participaient<sup>56</sup>.

Le gouvernement annonçait le 24 avril la signature d'une convention de reconnaissance et d'exécution réciproques des décisions judiciaires. Cette convention clarifiait et consolidait le droit et les procédures suivis par les deux pays en ce qui concerne la reconnaissance et l'exécution de jugements rendus à l'étranger en matière civile et commerciale<sup>57</sup>.

#### 5 – L'ITALIE

Le Canada et l'Italie signaient en mai un accord culturel sur lequel ils s'étaient entendus à l'été 1983. L'accord, signé au cours de la visite qu'effectuait au Canada les 17 et 18 mai le sénateur Susanna Agnelli, ministre d'État aux Affaires étrangères d'Italie, fournit un cadre officiel aux échanges culturels et académiques qui existent depuis plusieurs années entre les deux pays et vise d'autre part à en promouvoir le développement<sup>58</sup>.

#### 6 – LA NORVÈGE

Le Canada était l'hôte, du 30 avril au 5 mai, du ministre du Commerce de la Norvège, M. Asbjorn Haugstvedt, qui visitait Ottawa, Toronto, Calgary et Vancouver. Les entretiens qu'eut le ministre norvégien avec le ministre canadien du Commerce international portèrent principalement sur le commerce bilatéral et la coopération industrielle, particulièrement dans le domaine du développement des ressources « offshore ». Des représentants de l'industrie norvégienne étaient également au pays pour discuter avec des entreprises canadiennes de l'industrie « offshore ». Outre M. Regan, le ministre Haugstvedt rencontrait les ministres de l'Énergie, des Mines et des Ressources et des Transports<sup>59</sup>.

### H — Le Canada, l'URSS et l'Europe de l'Est

#### 1 – LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

Le ministre est-allemand des Affaires étrangères, M. Oskar Fischer, effectuait une visite de travail au Canada le 1<sup>er</sup> juin. Avec le ministre MacEachen, M. Fischer devait échanger les

55. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 70*, 30 avril 1984; *The Globe and Mail*, 3 mai 1984, p. B24.

56. Voir le discours sur les relations Canada-Royaume-Uni que présentait M. MacEachen devant une section de l'Institut canadien des affaires internationales à Halifax en marge du colloque, Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 13 mai 1984.

57. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 84/64*, 24 avril 1984.

58. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 81*, 15 mai 1984.

59. *Ibid.*, *Communiqué no. 70*, 30 avril 1984.

instruments de ratification de l'accord commercial signé entre les deux pays en septembre 1983. Les deux hommes ont également discuté de l'état des relations Est-Ouest et M. MacEachen faisait part à son homologue est-allemand de son inquiétude devant l'attitude de l'Union soviétique vis-à-vis des négociations sur le contrôle des armements. À la demande canadienne d'une reprise des pourparlers, le ministre Fischer répondait en réitérant la position du Pacte de Varsovie sur la nécessité préalable d'un démantèlement des nouveaux missiles stationnés en Europe de l'Ouest. Le ministre est-allemand avait d'autre part un entretien avec le ministre d'État responsable de la Commission canadienne du blé<sup>60</sup>.

## 2 - L'UNION SOVIÉTIQUE

Le 1<sup>er</sup> mai, le ministre canadien des Pêches et des Océans, M. Pierre de Bané, était à Moscou pour signer une entente sur les pêches avec le ministre soviétique des Pêches, M. Vladimir Kamentsev. L'entente, dont la conclusion met fin à trois années de négociations, remplace le traité canado-soviétique sur les pêches de 1976. Elle stipule que l'URSS achètera pour \$12 millions de produits canadiens de la pêche et que les bateaux soviétiques débarqueront 200 tonnes métriques de capelan au Canada, pour fins de transformation dans les usines canadiennes. Ils pourront en retour capturer 100,200 tonnes métriques de poisson dans les eaux canadiennes. Le Canada avait donc réussi à obtenir de l'Union soviétique qu'elle achète des produits canadiens de la pêche, ce que celle-ci acceptait pour la première fois. M. de Bané admettait que la valeur de la vente de poisson transformé qui avait été agréée par les Soviétiques était en deça de ce qu'aurait souhaité le Canada, mais il faisait remarquer que le quota de pêche accordé aux Soviétiques était également moindre que celui qu'ils cherchaient à obtenir<sup>61</sup>.

Une délégation commerciale soviétique dirigée par le vice-ministre soviétique du Commerce extérieur, M. V.N. Sushkov, était au Canada du 7 au 18 mai. Les Soviétiques venaient en premier lieu pour participer à la quatrième réunion de la Commission mixte Canada-URSS, qui se tenait à Ottawa. La délégation soviétique rencontrait d'autre part des représentants d'entreprises canadiennes faisant affaire avec l'Union soviétique et se rendait en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec. Les visites et les entretiens au programme des Soviétiques les mettaient en contact avec plusieurs secteurs industriels du Canada: les pâtes et papier, l'hydroélectricité, la fabrication d'équipement pétrolier et gazier, les transports, la marine, la foresterie et le conditionnement des aliments<sup>62</sup>.

Le quotidien torontois *The Globe and Mail* rapportait dans son édition du 26 avril que le Canada et l'URSS s'étaient entendus en avril sur une coopération scientifique dans l'Arctique. L'entente porterait sur le partage de l'information scientifique et sur l'échange de chercheurs<sup>63</sup>. Signalons enfin que M. Georgi Arbatov, membre du Comité central du Parti communiste soviétique et directeur de l'Institut soviétique des États-Unis et du Canada, témoignait à la fin mai devant le Comité des Communes sur les Affaires étrangères et la Défense. Il devait notamment répondre à des questions des députés portant sur les compensations pour les victimes de l'attaque de l'avion sud-coréen et sur l'état de santé des dissidents Sakharov<sup>64</sup>.

60. *Ibid.*, *Communiqué no. 90*, 30 mai 1984; *Le Devoir*, 2 juin 1984, p. 3.

61. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 84/67*, 26 avril 1984; *The Globe and Mail*, 2 mai 1984, p. 8.

62. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 76*, 9 mai 1984.

63. *The Globe and Mail*, 26 avril 1984, p. 4.

64. Charlotte MONTGOMERY, *The Globe and Mail*, 31 mai 1984, p. 11.

## I — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

Les problèmes de l'Amérique centrale occupaient une part importante des préoccupations canadiennes envers le continent latino-américain au printemps. Une conférence sur le Canada, les États-Unis et l'Amérique latine organisée par le *Woodrow Wilson Centre* à Washington en avril se penchait évidemment sur la situation de cette région. Le gouvernement canadien était représenté à la conférence par le sous-ministre adjoint pour l'Amérique latine et les Caraïbes du ministère des Affaires extérieures, M. Claude Charland, et par l'ambassadeur canadien à Washington, M. Allan Gotlieb. Les deux hommes ont souligné les points communs des positions canadienne et américaine sur l'Amérique centrale, M. Charland déclarant que les points de vue des deux pays différaient non pas quant aux objectifs mais quant au choix des moyens, et M. Gotlieb soulignant l'importance que le Canada accorde au non-emploi de la force pour régler les problèmes. Le député libéral Maurice Dupras, président du sous-comité des Communes sur les relations avec l'Amérique centrale et les Caraïbes dont le rapport avait été déposé en novembre 1982, faisait pour sa part une critique assez vive de la politique américaine de la région et affirmait que le Canada devrait faire pression sur Washington pour que le gouvernement américain s'attache à privilégier un règlement politique du conflit. Le représentant du gouvernement américain présent à la conférence, le sous-secrétaire d'État adjoint James Michel, ne relevait de son côté que des désaccords sur des questions mineures entre le Canada et les États-Unis au sujet de l'Amérique centrale<sup>65</sup>.

### 1 — LE VOYAGE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES EN AMÉRIQUE CENTRALE ET EN COLOMBIE

M. Allan MacEachen se rendait au Costa Rica, en Colombie, au Nicaragua et au Honduras du 3 au 13 avril. L'objectif de ce voyage, comme il le déclarait par la suite dans le compte rendu qu'il en donnait devant le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale des Communes, « consistait à évaluer la pertinence et l'orientation des politiques du Canada en Amérique centrale »<sup>66</sup>. M. MacEachen rencontrait les dirigeants de ces pays ainsi que des représentants de l'opposition, des media, des syndicats, des églises et d'entreprises et d'organisations non-gouvernementales canadiennes. Il put s'entretenir avec les présidents du Costa Rica, de la Colombie et du Honduras et avec le coordinateur de la junte nicaraguayenne, M. Daniel Ortega, et avec les responsables des affaires étrangères des quatre pays.

Devant le Comité des Communes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures rapportait que l'action du Groupe de Contadora avait été l'un des principaux sujets de discussion au cours de son séjour. Il règne un certain pessimisme, disait-il, quant aux chances de réussite du Groupe. Malgré la fragilité de l'action du Groupe de Contadora, qu'il avait pu constater, M. MacEachen se disait toujours persuadé que le Groupe demeurerait « le seul instrument international capable de ramener la paix en Amérique centrale ».

Il fut bien entendu question, pendant le séjour du ministre, de la position du Canada à l'endroit de la politique centraméricaine des États-Unis. M. MacEachen disait avoir expliqué les divergences des points de vue des deux pays, et avoir

très clairement exprimé notre préoccupation devant l'escalade des actions militaires soutenues par les États-Unis contre le Nicaragua. Le gouvernement, ajoutait-il, est cependant également inquiet du soutien militaire qui vient de Cuba, du Nicaragua et de l'Union soviétique, par exemple.

65. William JOHNSON, *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> mai 1984, pp. 1 et 2.

66. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 10 mai 1984, p. 1.



Sur la question du minage des ports au Nicaragua, dont il fut aussi longuement question, M. MacEachen disait avoir manifesté « sans ambiguïté » la désapprobation du Canada contre cette grave violation du droit international, et avoir « mentionné la responsabilité des États-Unis dans cette action ».

Le ministre a pu également discuter de l'aide offerte à la région par le Canada, aide qui ne repose pas sur les allégeances politiques des bénéficiaires. M. MacEachen s'est engagé auprès du Costa Rica à augmenter sa participation au développement de ce pays. De façon générale, le ministre canadien rapportait de ses entretiens en Amérique centrale et en Colombie une confirmation du bien-fondé de l'approche du Canada vis-à-vis de l'Amérique centrale<sup>67</sup>.

## 2 – LE BRÉSIL

La cinquième réunion du comité économique mixte Canada-Brésil se tenait à Ottawa du 20 au 22 juin. Depuis sa création en 1976, le comité se penche périodiquement sur les moyens de renforcer le commerce et l'investissement entre les deux pays. La délégation brésilienne à la réunion de juin était présidée par l'ambassadeur Rubens Ricupero, chef du département des Amériques du ministère des Relations extérieures, alors que la partie canadienne était sous la présidence de M. Claude Charland, sous-ministre adjoint pour l'Amérique latine et les Caraïbes au ministère des Affaires extérieures. Les représentants des deux pays ont examiné la situation économique et commerciale internationale, y compris les résultats du sommet de Londres, et se sont penchés sur les questions économiques et commerciales bilatérales<sup>68</sup>.

## 3 – LE MEXIQUE

Le président du Mexique, M. Miguel de la Madrid Hurtado, effectuait une visite officielle au Canada du 6 au 9 mai 1984. Il était accompagné des secrétaires mexicains aux Affaires étrangères, aux Finances et au Commerce et du président du Sénat et du Crédit public. La délégation mexicaine put rencontrer le Premier ministre canadien et ses ministres des Affaires extérieures, des Finances et du Commerce extérieur. Le président mexicain s'est également adressé à une séance conjointe du Sénat et des Communes.

Le Premier ministre canadien et le président mexicain publiaient un long communiqué conjoint résumant leurs discussions, en vingt-neuf points. Ils y affirmaient leur volonté de continuer à travailler activement au développement des relations bilatérales canado-mexicaines et constataient l'utilité des nombreuses rencontres ministérielles entre les deux pays, ainsi que des visites de parlementaires. La poursuite des échanges culturels et éducatifs, la volonté de promouvoir la coopération scientifique et technologique et d'augmenter le commerce entre les deux pays, l'énergie, les échanges agricoles ont été au nombre des questions abordées. La situation internationale, et particulièrement les problèmes d'endettement des pays en développement, ont également fait l'objet des entretiens Trudeau-de la Madrid. Les deux hommes s'entendaient sur la nécessité de trouver des solutions tant à court terme qu'à long terme aux difficultés financières du tiers monde et s'inquiétaient d'autre part de l'impasse du dialogue Nord-Sud. Ils se trouvaient également d'accord sur la nécessité de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique centrale pour que cette région puisse retrouver la paix. Le premier ministre Trudeau recevait encore un « appui sans réserve » du président mexicain pour son initiative de paix<sup>69</sup>.

67. *Ibid.*, pp. 1 à 7.

68. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 97*, 22 juin 1984.

69. *Ibid.*, *Communiqué no. 79*, 9 mai 1984.

Au cours du séjour de M. de la Madrid, les deux pays signaient un accord de promotion touristique et un accord commercial. Le gouvernement canadien garantissait aussi un prêt de \$100 millions des banques canadiennes pour l'achat de produits canadiens par le Mexique. Le Canada et le Mexique se sont enfin mis d'accord pour accélérer la conclusion d'un accord sur le transport aérien et pour reprendre les pourparlers sur la coopération nucléaire<sup>70</sup>.

#### 4 – LE SALVADOR

Comme il l'avait fait pour le vote du 25 mars, le Canada envoyait des observateurs pour le deuxième tour des élections présidentielles du Salvador, qui avait lieu le 6 mai. Les observateurs, qui avaient noté au cours du premier tour de scrutin une grande désorganisation administrative, se sont attachés à examiner les changements qui avaient été apportés pour atténuer ce problème en prévision du second tour de scrutin. Ils concluaient que le Conseil électoral central avait réussi à surmonter un grand nombre des problèmes observés au premier tour et notaient d'autre part que le vote s'était déroulé dans une atmosphère de liberté, sans fraude ni contrainte<sup>71</sup>. Le rapport final des observateurs sur le deuxième tour de scrutin sanctionnait sans réserve le processus électoral:

(...) nous concluons qu'un pourcentage impressionnant d'électeurs ont exprimé librement leur choix au cours d'élections qui, selon nos constatations, ont été équitables, bien administrées et dépourvues de tout acte significatif de fraude ou d'intimidation. Par ailleurs, comme le parti gagnant l'a emporté par une nette majorité, nous sommes d'avis que les résultats sont suffisamment concluants. Enfin, nous estimons que le processus électoral a atteint son objectif, qui était d'offrir aux électeurs un mécanisme impartial pour le choix d'un nouveau président<sup>72</sup>.

Une délégation canadienne assistait par la suite aux cérémonies d'inauguration du nouveau président, M. José Napoleon Duarte<sup>73</sup>.

## J — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

### 1 – LE TÉMOIGNAGE DEVANT UNE COMITÉ DU SÉNAT DE L'OBSERVATEUR PERMANENT DE L'OLP AUX NATIONS UNIES

M. Zehdi Terzi, observateur permanent de l'OLP à l'ONU, était invité à témoigner devant le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères, chargé de faire rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord. L'invitation faite à M. Terzi soulevait un mouvement d'indignation chez les conservateurs, qui se sont élevés contre l'admission au pays d'un « partisan du terrorisme »<sup>74</sup>. Des députés libéraux manifestaient également leur désapprobation devant la venue d'un représentant de l'OLP. Le président du Comité, le sénateur G. C. van Roggen, déclarait à l'ouverture de la séance du 5 avril, jour où M. Terzi était entendu, que l'invitation faite à un membre de l'OLP par le comité sénatorial ne constituait pas une reconnaissance officielle de cette organisation. Rappelant l'indépendance du comité par rapport au gouvernement, M. van Roggen déclarait

70. *The Globe and Mail*, 9 mai 1984, p. 4.

71. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 77*, 9 mai 1984.

72. *Ibid.*, *Communiqué no. 88*, 29 mai 1984.

73. *Ibid.*, *Communiqué no. 89*, 30 mai 1984.

74. *Le Devoir*, 5 avril 1984, p. 4.

en réponse à l'émoi provoqué par la venue du représentant de l'OLP que la comparution d'un témoin devant le comité ne modifiait en rien la position juridique officielle du Canada<sup>75</sup>.

## 2 – LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES EN TUNISIE ET EN ALGÉRIE

Le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Jean-Luc Pepin, se rendait en visite officielle en Tunisie et en Algérie du 22 au 30 avril pour discuter de la coopération bilatérale entre le Canada et chacun de ces pays. Les relations commerciales et le programme de coopération ont dominé les entretiens qu'il avait au cours de son séjour en Tunisie avec le Premier ministre et des membres de son cabinet. M. Pépin signalait également un protocole d'entente accordant une aide alimentaire d'urgence de \$5 millions à la Tunisie, qui sera utilisée pour l'achat de produits céréaliers canadiens. Lors de son passage en Tunisie, M. Pepin rencontrait le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi<sup>76</sup>.

En Algérie, le ministre canadien rencontrait notamment le premier ministre Brahimi et son ministre des Affaires étrangères. Les dossiers de coopération économique et commerciale ont dominé les discussions canado-algériennes. M. Pepin s'est efforcé de faire valoir les compétences canadiennes dans un certain nombre de secteurs, comme les télécommunications, les transports, l'agro-alimentaire, le tourisme et les travaux publics. Les échanges existant en matière de formation scientifique et technique ont par ailleurs été passés en revue<sup>77</sup>.

## 3 – LA TURQUIE

Le ministre de la Défense, M. Jean-Jacques Blais, se rendait en Turquie à la fin juin. M. Blais eut des entretiens avec le premier ministre, M. Turgut Ozal, le ministre de la Défense, M. Zeki Yavozturk et avec des responsables militaires. Il fut surtout question d'un projet de co-production d'avions de transport militaire, dans le cadre du programme de modernisation des forces armées turques, et de coopération nucléaire. Pendant son séjour, M. Blais déclarait à la presse que le Canada serait intéressé à construire les premières centrales nucléaires de la Turquie, qui compte en construire deux dans un avenir rapproché. Les deux pays avaient signé plus tôt en juin un accord sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire<sup>78</sup>.

## K — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

Le Canada était l'hôte, les 2 et 3 avril, de la troisième assemblée pour la reconstitution du Fonds africain de développement. Établi en 1976, le Fonds africain de développement réunit des pays non-africains, dont le Canada, et la Banque africaine de développement qui cherchent à mettre à la disposition de la Banque des fonds obtenus à des conditions avantageuses afin de financer des projets dans les pays les plus pauvres. Vingt-quatre pays étaient représentés à l'assemblée pour tenter de s'entendre sur les montants que les membres seraient prêts à consacrer au programme de reconstitution<sup>79</sup>.

75. Sénat du Canada, *Délibérations du comité sénatorial permanent des Affaires étrangères, Trente et unième fascicule concernant les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord*, 5 avril 1984, p. 3:5 à 3:7.

76. *Le Devoir*, 24 avril 1984, p. 2; ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 66*, 26 avril 1984.

77. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 71*, 30 avril 1984.

78. *The Globe and Mail*, 27 juin 1984, p. B2.

79. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 12, no. 20 (16 mai 1984), p. 4.

L'ambassade du Canada à Abidjan annonçait le 25 juin que le Canada et le Mali avaient signé à Bamako un accord général de coopération. Celui-ci fournit un cadre juridique ouvert à tous les secteurs de coopération, que ce soit l'octroi de bourses d'études, l'élaboration de projets de développement économique et le reste<sup>80</sup>.

Pour ce qui est de l'aide, le Canada annonçait qu'il consacrerait \$1,5 million à un programme de bourses qui seront accordées, au cours des cinq prochaines années, à des étudiants non Blancs d'Afrique du Sud. Le programme sera administré par le *South African Institute of Race Relations* du côté sud-africain, et par l'Entraide universitaire mondiale au Canada<sup>81</sup>. Des fonds de l'ACDI étaient d'autre part octroyés au Conseil de la coopération du Québec pour des projets de formation de coopérateurs au Burundi (\$90,000) et de collaboration entre la Fédération des caisses populaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Union des Caisses populaires de la Bougouriba, en Haute-Volta (\$32,400)<sup>82</sup>. Le Canada versait enfin au printemps \$200,000 pour l'aide aux victimes de la sécheresse au Zimbabwe et \$125,000 pour les travaux du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés auprès des réfugiés soudanais d'Éthiopie<sup>83</sup>.

## L — Le Canada et l'Asie

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures prononçait un discours devant le Conseil économique du Bassin du Pacifique le 22 mai. Ce conseil, qui tenait à Vancouver sa 17<sup>ème</sup> réunion générale, regroupe des représentants du monde des affaires de plusieurs pays — États-Unis, Canada, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande et d'autres — qui s'intéressent à la région du Pacifique. Dans son allocution, M. MacEachen soulignait l'importance vitale de cette région pour le Canada, lui-même « nation du Pacifique », et l'intérêt qu'il porte au développement économique et à la stabilité politique de la région. Il rappelait d'autre part les activités du Canada dans la région, l'aide de l'ACDI, les projets du CRDI, les efforts déployés par le gouvernement pour renforcer ses rapports politiques avec les États de l'Asie et du Pacifique; il mentionnait également la création récente du Fonds pour l'aide et le commerce international, dont une grande partie, disait-il, serait consacrée à la région Asie-Pacifique<sup>84</sup>.

Le projet de loi établissant la Fondation Asie-Pacifique du Canada, déposé aux Communes le 31 mai, était adopté à la mi-juin. L'objectif fondamental de la Fondation est de promouvoir une meilleure compréhension réciproque entre le Canada et les pays de l'Asie et du Pacifique. À cette fin, elle encouragera les « initiatives novatrices » dans le domaine des affaires, de l'information et des publications, des affaires publiques, de la culture et de l'éducation. Elle s'est vue attribuer également la tâche de « consolider l'engagement du Canada » à l'égard du dialogue Nord-Sud. Le gouvernement fédéral versera cinq millions sur cinq ans pour financer le début des activités de la Fondation, qui recevra également des subventions des gouvernements provinciaux et du secteur privé. À la fin juin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait la composition du conseil d'administration de la Fondation, dont la présidence était confiée à M. John Bruk, qui avait participé aux études préliminaires menant à sa création<sup>85</sup>.

80. *Le Devoir*, 26 juin 1984, p. 16.

81. ACDI, *Communiqué no. 84-31*, 27 avril 1984.

82. *Ibid.*, *Communiqué no. 84-35*, 4 juin 1984.

83. *Idem.*, *Communiqué no. 84-41*, 22 juin 1984 et *Communiqué no. 84-27*, 10 avril 1984.

84. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 84*, 18 mai 1984, et *Discours*, 22 mai 1984.

85. *Ibid.*, *Communiqué no. 92*, 1<sup>er</sup> juin 1984, et *Communiqué no. 102*, 29 juin 1984.

## 1 - LA CHINE

Le ministre chinois de la Défense, M. Zhang Aiping, commençait le 27 juin à Ottawa un séjour canadien qui devait le mener également, jusqu'au 6 juillet, à Calgary, Victoria et Vancouver. Le ministère canadien de la Défense annonçait avant son arrivée que la délégation chinoise venait discuter des relations de défense en général, de la formation des forces armées et de la vente possible d'équipements de défense canadiens<sup>86</sup>. Le ministre chinois déclarait pour sa part au cours de sa visite que son pays était intéressé à procéder, avec le Canada, à l'échange d'informations sur la technologie militaire moderne, mais qu'il n'avait pas l'intention d'acheter des armes de fabrication canadienne<sup>87</sup>.

Le journal *Le Devoir* rapportait que le Canada et la Chine avaient signé le 15 juin deux mémorandums d'assistance technique. Ceux-ci porteraient sur le développement d'un système de production forestière et sur la création d'un centre d'élevage agricole<sup>88</sup>. Enfin, la venue au pays d'une délégation chinoise du secteur des mines de charbon permettait la conclusion de quelques ententes avec des compagnies canadiennes, entente de coopération en vue de la modernisation de l'exploitation des réserves chinoises de charbon<sup>89</sup>.

## 2 - LE JAPON

Le Canada et le Japon s'entendaient en juin sur le nombre de voitures japonaises qui seraient mises en vente sur le marché canadien entre le 1<sup>er</sup> avril 1984 et le 31 mars 1985. Ce nombre ne dépassera pas 166,000 unités au cours de cette période. C'est donc à 18% du marché canadien global anticipé qu'a été fixé le plafond aux exportations de voitures japonaises, arrangement auquel étaient arrivés également les États-Unis et le Japon pour le marché américain. L'entente prévoit cependant une révision du plafond en janvier 1985, qui pourrait alors être porté à 170,400 voitures si le marché global canadien dépasse alors les ventes prévues de 917,000 voitures. Avec ce nouvel accord, les deux pays en étaient à leur quatrième entente limitant l'entrée de voitures japonaises au Canada<sup>90</sup>. Le ministre canadien du Commerce extérieur, M. Gerald Regan, ne croyait pas qu'elle serait la dernière, malgré la décision de Honda de construire une usine en Ontario. M. Regan reconnaissait toutefois que la décision de la compagnie japonaise avait facilité la négociation. Si les Japonais ne s'étaient pas montrés disposés à investir dans l'industrie automobile canadienne, disait-il, le niveau d'entrée de leurs voitures n'aurait pas dépassé les 153,000 voitures<sup>91</sup>.

Des hommes d'affaires canadiens et japonais se réunissaient pendant trois jours à la mi-mai à Kobe, au Japon, afin de trouver des moyens de créer de l'emploi dans les deux pays en développant la coopération en matière de partage de technologie et par l'augmentation du commerce bilatéral. Les discussions ont porté sur de nombreux secteurs, comme l'énergie et les pêches. Comme exemple des résultats escomptés, le chef de la délégation canadienne, M. David Culver, citait l'ouverture, le 1<sup>er</sup> juin, d'un bureau de l'Association canadienne des manufacturiers à Tokyo et la création, l'hiver dernier, de la *Pacific Automotive Co-operation Inc.*, une compagnie japonaise installée à Toronto pour promouvoir la coopération canado-japonaise dans le secteur de l'automobile et l'achat par le Japon de pièces fabriquées au Canada<sup>92</sup>.

86. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no. 58/84*, 26 juin 1984.

87. *Le Devoir*, 30 juin 1984, p. 3.

88. *Ibid.*, 16 juin 1984, p. 19.

89. *The Globe and Mail*, 4 mai 1984, p. B4.

90. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 94*, 12 juin 1984.

91. David STEWARD-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 13 juin 1984, p. B11.

92. *Le Devoir*, 17 mai 1984, p. 11.

### 3 - LA THAÏLANDE

Le premier ministre thaïlandais, M. Prem Tinsulanonda, effectuait une visite officielle au Canada du 8 au 12 avril. Il était accompagné d'une importante délégation composée des ministres des Affaires étrangères, de l'Agriculture, du Commerce et d'hommes d'affaires thaïlandais. La délégation thaïlandaise fut reçue à Vancouver par le ministre canadien du Commerce international. À Ottawa, des entretiens avaient lieu avec le premier ministre Trudeau et des membres du Cabinet. Les deux premiers ministres ont assisté à la signature de trois accords bilatéraux : un accord sur la double taxation des entreprises, un accord d'aide à la population défavorisée du Nord-Est de la Thaïlande, par l'octroi de \$3 millions sur cinq ans pour soutenir les activités d'une ONG thaïlandaise, et un accord de \$5 millions pour l'établissement d'un Institut de recherche sur le développement de la Thaïlande<sup>93</sup>.

Les premiers ministres Trudeau et Tinsulanonda ont discuté de la situation politique de l'Asie du Sud-Est et M. Trudeau a souligné le désir du Canada de resserrer ses liens politiques et économiques avec les pays membres de l'ASEAN. Le premier ministre thaïlandais eut enfin l'occasion, dans des allocutions prononcées devant la Chambre de commerce de Vancouver, l'*Empire Club* et le *Canadian Club* de Toronto, d'inviter les hommes d'affaires canadiens à saisir ce « vaste potentiel encore inexploité » que sont les relations commerciales canado-thaïlandaises<sup>94</sup>.

Deux jours avant l'arrivée du premier ministre thaïlandais, le ministère canadien des Affaires extérieures avait rendu publique une déclaration condamnant les incursions vietnamiennes en territoire thaïlandais<sup>95</sup>.

### 4 - L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Le ministère des Affaires extérieures annonçait le 20 juin sa décision de fournir \$40 millions de plus au secteur pakistanais du pétrole et du gaz, afin de permettre à ce pays d'accroître sa production. Le Canada doublait ainsi sa participation, pour les cinq prochaines années, au développement des ressources pétrolières et gazières pakistanaises, participation qui se fait par l'envoi de conseillers canadiens et par la fourniture de services techniques et d'équipement<sup>96</sup>.

Le Canada versait au printemps une contribution de \$110,000 au Programme d'aide financière à la Thaïlande du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du Comité international de la Croix-Rouge. Cette aide permet au gouvernement thaïlandais d'effectuer des patrouilles aériennes et maritimes pour protéger les réfugiés vietnamiens du Golfe de Thaïlande des actes de piraterie<sup>97</sup>. Le Canada versait d'autre part au Comité international de la Croix-Rouge \$500,000 pour son aide aux réfugiés afghans du Pakistan et \$900,000 pour l'assistance aux réfugiés cambodgiens des camps thaïlandais<sup>98</sup>.

93. ACDI, *Communiqué no. 84-29*, 11 avril 1984; *Communiqué no. 84-28*, 11 avril 1984.

94. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 12, no. 19 (9 mai 1984), pp. 1-3.

95. *Ibid.*, *Communiqué no. 59*, 6 avril 1984.

96. ACDI, *Communiqué no. 84-39*, 20 juin 1984.

97. *Ibid.*, *Communiqué no. 84-37*, 18 juin 1984.

98. *Ibid.*, *Communiqué no. 84-26*, 6 avril 1984 et *Communiqué no. 84-30*, 11 avril 1984.

## H — Chronologie thématique\*

### *Déclaration sur la guerre irano-irakienne*

6 juin:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce que le Canada a envoyé des notes diplomatiques à l'Iran et à l'Irak pour les exhorter à cesser leurs hostilités dans le Golfe et à entreprendre des négociations pour rétablir la paix.

### *Commission d'enquête sur la chasse aux phoques*

21 juin:

Le ministre des Pêches et des Océans annonce qu'une Commission royale d'enquête se penchera sur les phoques et leur chasse. La commission comptera sept membres, trois Canadiens et quatre membres qui représenteront la communauté internationale.

### *La politique nationale du film et de la vidéo*

29 mai:

Le ministre des Communications, M. Francis Fox, rend publique la nouvelle politique canadienne du film et de la vidéo. L'objectif de cette politique est d'augmenter la qualité et la quantité de la production canadienne de films et de vidéos, ceci en renforçant le rôle du secteur public et en adoptant des mesures de soutien aux activités du secteur privé. D'une part, l'Office national du Film subira des changements importants. D'autre part, les mesures visant à assurer la rentabilité et le développement économique de l'industrie privée comprennent la poursuite de négociations avec les maisons de distribution étrangères exploitant au Canada pour assurer à la production canadienne une meilleure diffusion au Canada et à l'étranger, et pour assurer une part plus grande des recettes des salles de cinéma du pays aux distributeurs et aux producteurs canadiens. Le ministre Fox déclare notamment que les « majors » américains ont six mois pour s'entendre avec le gouvernement sur un meilleur accès aux écrans pour la production canadienne, faute de quoi le gouvernement canadien devra recourir à des mesures spéciales.

### *Programme canadien d'appui des garanties nucléaires*

16 avril:

La Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) et l'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) annoncent qu'une subvention fédérale de \$15,452,700 permettra l'extension jusqu'en 1989, du Programme canadien d'appui des garanties. Le programme consiste à mettre au point l'équipement de contrôle à l'usage des inspecteurs de l'Agence internationale de l'Énergie atomique et à permettre l'assistance d'experts canadiens pour l'utilisation des techniques et de l'équipement conçus.

### *Nouvel Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales*

28 juin:

La Chambre des Communes adopte le projet de loi instituant un Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales annoncé dans le Discours du Trône de décembre 1983. Dix-sept personnes sont nommées au conseil d'administration du nouvel Institut qui sera financé par l'État. Les crédits seront votés chaque année par le Parlement et prélevés sur les budgets des Affaires extérieures et de la Défense.

\* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

*Le projet CANDU en Roumanie*

8 mai:

Le ministre du Commerce extérieur annonce que l'entreprise roumaine Romenergo a octroyé un contrat de \$38 millions à la compagnie Générale Électrique du Canada Ltée dans le cadre du projet CANDU en Roumanie, en vue de la fabrication d'appareils de chargement du combustible pour les centrales nucléaires de Cernavoda.

*Prolongement de l'imposition des quotas sur les importations de chaussures*

22 mai:

Le gouvernement annonce le prolongement provisoire, jusqu'au 31 mars 1986, du contingentement des importations de chaussures. Il annonce en même temps la tenue d'une enquête du Tribunal antidumping qui portera sur l'industrie canadienne de la chaussure et sur la nécessité de maintenir ou non les mesures de protection.

*Inauguration de Canagrex*

22 mai:

Le ministre de l'Agriculture participe à l'inauguration officielle de Canagrex, une corporation canadienne d'exportation agricole dont la création par une loi fédérale avait été contestée par certains milieux. La nouvelle société dispose d'un budget de \$12,3 millions pour trois ans afin de remplir son mandat qui consiste à promouvoir les exportations agro-alimentaires canadiennes.

*Le Canada et les règles internationales concernant la protection de la vie privée*

29 juin:

Le gouvernement canadien annonce son adhésion aux lignes directrices régissant la protection de la vie privée et les flux transfrontières de données de caractère personnel établies par l'OCDE. Le ministre canadien des Affaires extérieures avait annoncé à Paris le mois précédent, lors de la réunion du Conseil de l'OCDE, l'intention du Canada de se joindre aux pays qui avaient déjà adopté ces lignes directrices.

*Accord canado-cubain sur les détournements*

26 avril:

Le ministère des Affaires extérieures annonce que le Canada et Cuba ont reconduit pour cinq ans l'accord qu'ils avaient signé le 15 février 1973 sur les détournements d'avions, de vaisseaux et autres infractions.

*Protocole Maroc-Canada*

4 juin:

Le Canada et le Maroc signent à Rabat un protocole d'entente relatif à l'envoi au Maroc d'experts canadiens dans les domaines technologique et agricole et la venue au Canada de fonctionnaires marocains pour des stages de formation et de perfectionnement. La participation canadienne à ce programme qui s'étend sur deux ans est fixée à \$3 millions.

*Entente de coopération entre le Canada et le Pérou*

21 juin:

Le Canada et le Pérou signent à Lima un accord de coopération technique et économique en vertu duquel le Canada contribuera au fonctionnement d'un centre de formation technologique péruvien, au coût de \$6,5 millions.



*Contribution canadienne à la Commission mondiale de l'environnement et du développement*

20 juin:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce que l'ACDI versera une contribution initiale de \$200,000 à la Commission mondiale de l'environnement et du développement créée par l'Assemblée générale des Nations Unies l'automne dernier.

*Aide aux victimes du conflit libanais*

6 avril:

Le gouvernement annonce le versement de subventions de \$750,000 pour l'aide aux victimes du conflit libanais.

*Projet du Conseil de la Coopération du Québec à Haïti*

4 juin:

L'ACDI annonce l'octroi d'une subvention de \$13,200 au Conseil de coopération du Québec pour un programme de formation en coopération à Haïti.

*Bourses de l'ACDI*

11 juin:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce l'octroi de bourses d'études en développement international à dix-huit canadiens pour 1984-1985.

*Immigration des Saoudiens*

6 avril:

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration annonce que les citoyens d'Arabie Saoudite n'auront plus besoin de visa pour venir au Canada. Environ 10,000 Saoudiens, étudiants et touristes viennent chaque année au Canada. « Comme nous n'éprouvons aucune difficulté en matière de contrôle, déclare le ministre, nous avons décidé d'ajouter l'Arabie Saoudite à notre liste de pays dispensés de visa ».

*Immigration en provenance de Hong Kong*

22 mai:

Le *Globe and Mail* de Toronto rapporte que le bureau canadien d'immigration de Hong Kong a reçu un nombre record de demandes au cours des quatre premiers mois de l'année, 24% de plus que l'année précédente.

*Refus de visas pour l'entrée au Canada*

2 avril:

Le ministère des Affaires extérieures refuse d'accorder un visa d'entrée à Mgr Cappucci, archevêque grec orthodoxe, qui devait présenter une conférence lors d'un colloque organisé par le Mouvement québécois pour combattre le racisme. La décision est justifiée par une condamnation de l'archevêque en Israël, pour trafic d'armes.

18 mai:

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration annonce sa décision de ne pas autoriser l'entrée au Canada du rabbin Meir Kahane, invité à prononcer une conférence devant le *Canadian Jewish Cultural Committee*. La politique canadienne consiste en effet, déclare le ministre, à refuser l'admission de personnes associées à des actes de violence. Le rabbin Kahane dirige le mouvement « Kach » voué à la libération d'Israël de la présence arabe et qui a recours à la violence.

*M. Joe Clark en Chine*

mi-mai :

M. Joe Clark, ancien premier ministre du Canada et député conservateur aux Communes, passe deux semaines en Chine. M. Clark y discute surtout du rôle que peuvent jouer les moyennes puissances en faveur du désarmement nucléaire, notamment avec le ministre des Affaires étrangères, M. Wu Xuequian.

*Conférence canado-américaine sur la technologie du futur*

9 mai :

Le ministre de la Défense prononce l'allocution d'ouverture de la Conférence canado-américaine sur la technologie du futur qui se tient à Ottawa. Organisée par la *National Security Industrial Association* américaine et par l'Association canadienne de technologie avancée, la conférence réunit des participants des ministères canadien et américain de la Défense et des milieux d'affaires.

*Conférence internationale sur la pollution de l'Arctique*

début mai :

À l'occasion d'une conférence réunissant à Downsview, en Ontario, cinquante scientifiques des États-Unis, de la Norvège, de la Suède, de l'Allemagne de l'Ouest et du Canada, le ministre canadien de l'Environnement déclare que la pollution de l'air de l'Arctique a atteint un niveau tel que son assainissement nécessiterait un effort conjoint des pays adjacents. M. Caccia affirme même qu'il faudrait créer un organisme international chargé des problèmes de pollution transfrontière.

*« Le Parlement et les Affaires étrangères »*

30 avril :

Un colloque sur le rôle du Parlement dans les affaires étrangères, organisé par l'Institut canadien des affaires internationales et le Groupe canadien d'étude des questions parlementaires, se tient à Ottawa. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de l'Agriculture sont au nombre des participants.

*Conférence internationale sur la pollution atmosphérique*

fin juin :

Le Canada participe à une conférence sur la pollution atmosphérique réunissant à Munich, en République Fédérale Allemande, trente et un pays de l'Est et de l'Ouest. Au cours de la conférence, l'URSS et deux de ses alliés s'engagent à réduire leurs émissions polluantes de 30% jusqu'en 1993, ce sur quoi s'étaient entendus le Canada et neuf pays ouest-européens lors d'une conférence à Ottawa en mars dernier. Au cours de la conférence, le ministre canadien de l'Environnement s'est plaint de l'attitude américaine, affirmant qu'il y avait peu de chance que les États-Unis se joignent au Club des 30%.

*Foire commerciale canadienne à Hong Kong*

mi-mai :

Le ministère des Affaires extérieures parraine « Canadexpo 84 », foire commerciale qui se tient à Hong Kong et qui permet à 85 sociétés canadiennes et à sept provinces d'exposer leurs produits. Le gouvernement fédéral fait venir à « Canadexpo 84 » des acheteurs de plusieurs pays asiatiques. Le ministre du Commerce extérieur annonce par la suite que plus de 13,000 visiteurs ont participé à l'événement et que des contrats d'une valeur totale d'environ \$5 millions ont été conclus sur place.

*Festival horticole de Liverpool*

2 mai au 14 octobre:

Le Canada participe au festival horticole de Liverpool pour lequel il nomme un commissaire général du Canada, le major général Desmond Smith. En plus de l'exposition d'arbres canadiens, des journées canadiennes et diverses activités culturelles seront organisées pendant cette période.

*Exposition internationale de 1985 de Tsukuba, au Japon*

15 mai:

Le gouvernement canadien nomme un Commissaire général de la participation canadienne à l'Exposition internationale de 1985 de Tsukuba, au Japon. L'exposition aura lieu de mars à septembre 1985 sur le thème « La maison et son environnement: science et technologie au service de l'homme chez lui ».

## II — Les relations extérieures du Québec

(avril à juin 1984)

### A — Aperçu général

Avec la poursuite des négociations en vue de rendre de l'électricité à la Nouvelle-Angleterre, de la coopération franco-québécoise dans les secteurs économique et culturel, de la participation aux rencontres de la francophonie, les relations extérieures du Québec se déroulaient au printemps suivant ses directions habituelles. Le gouvernement lançait par ailleurs une réflexion d'ensemble sur les activités internationales du Québec en cherchant à y associer tous les « intervenants » internationaux du Québec. Cette entreprise prenait la forme d'un « sommet » sur les relations internationales du Québec, dont la première phase avait lieu en mai.

### B — Questions économiques et commerciales

Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, présentait à l'Assemblée nationale le 22 mai son discours du budget 1984-1985. Un budget sans surprise ni virage, de l'avis des observateurs, qui fixe à \$22,5 milliards les revenus du gouvernement québécois pour l'année 1984-1985 et les dépenses à \$25,6 milliards. Le déficit sera donc de \$3,2 milliards, et les besoins financiers nets du gouvernement de \$2,1 milliards<sup>1</sup>.

Les exportations du Québec se sont élevées à \$15,7 milliards en 1983, une augmentation de 3,8% par rapport à l'année précédente, suivant les chiffres rendus publics le 1<sup>er</sup> mai par le Bureau de la Statistique du Québec. Cette hausse était attribuée principalement à l'augmentation des achats américains (+ 11,9%), qui se sont chiffrés à \$10,7 milliards. On notait d'autre part une augmentation de 305% des exportations québécoises vers la Chine, qui passaient de \$38,4 millions en 1982 à \$155,7 millions en 1983<sup>2</sup>.

Au cours du premier trimestre de 1984, vingt entreprises québécoises se partageaient \$645,037 dans le cadre du programme d'aide à la promotion des exportations (APEX) du ministère du Commerce extérieur. Entre avril 1983 et février 1984, environ six cents

1. Gilles LESAGE, *Le Devoir*, 23 mai 1984, pp. 1 et 2.

2. *La Presse*, 2 mai 1984, cité par *L'Argus*, 2 mai 1984, p. 9.